

## Nouveau président, nouveau nom, nouveau logo pour le Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais

**En ce début d'année, le Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais fait le plein de nouveautés ! 2012 marque en effet l'entrée en fonction du nouveau président : Luc Barbier. Et pour faire suite au changement de nom de l'association, elle se pare d'un nouveau logo.**

### Luc Barbier, nouveau président du Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais

Après un peu plus de six ans de présidence au sein du Conservatoire, en décembre 2011, Bruno de Foucault a passé la main à Luc Barbier, responsable d'équipe au Parc naturel régional Caps et Marais d'Opale. Ancien président de Réserves naturelles de France (de 1999 à 2003) et fervent défenseur des zones humides (administrateur de Ramsar France et président du groupe zones humides de la Société nationale de protection de la nature jusqu'en 2010), il poursuivra son travail de protection de la nature en mettant sa passion au service du Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais.



Luc Barbier,  
le nouveau président  
du Conservatoire

### Un nouveau logo pour le Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais

Après le changement de nom de l'association en mai 2011, «Conservatoire des sites naturels du Nord et du Pas-de-Calais» en «Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais», en cohérence avec l'agrément des conservatoires d'espaces naturels inscrit dans la loi Grenelle 2, l'association se dote d'un nouveau logo. Fruit d'une large réflexion au niveau national avec le réseau des Conservatoires, un logo commun, déclinable au niveau régional pour chaque antenne a été défini renforçant ainsi l'image et la lisibilité de l'ensemble des Conservatoires. Dans le Nord - Pas-de-Calais, l'emblème retenu est la feuille de Houblon. Facilement identifiable par le néophyte, la feuille de Houblon est un clin d'oeil aux zones humides régionales, milieux protégés par l'association, et à nos spécialités locales.

A ce jour, une vingtaine de Conservatoires ont changé leur nom pour une appellation générique «Conservatoire d'espaces naturels de...». Quatre ont finalisé leur nouveau logo et six sont en cours de conception.

#### L'agrément, une reconnaissance institutionnelle

Engagés depuis 30 ans pour la préservation du patrimoine naturel et paysager, les Conservatoires d'espaces naturels voient leur rôle reconnu par la mise en place d'un agrément spécifique\*. Inscrit dans la loi Grenelle 2, cet agrément est désormais accessible pour 10 ans renouvelables. L'agrément est délivré par le Préfet de région et le Président du Conseil régional aux Conservatoires d'espaces naturels membres de la Fédération des Conservatoires. Il est fondé sur un plan quinquennal comportant les principales actions que le Conservatoire engagera. L'agrément confirme l'obligation de réaliser un plan de gestion validé scientifiquement pour chaque site dont le Conservatoire a la responsabilité.

\*parution au JO le 9 octobre 2011 d'un décret et d'un arrêté ministériel



devient



**cliquez ici pour utiliser le nouveau logo.**

**Des modalités d'utilisation sont à respecter.**

**Merci de prendre connaissance de la charte d'utilisation.**

En route vers l'agrément, avec un nouveau nom, un nouveau logo et un nouveau président, le Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais s'attachera, à l'aube de son vingtième anniversaire, à amplifier le déploiement de ses actions au plus près encore des habitants de la région, des territoires et des collectivités pour des actions concrètes en faveur de la préservation du patrimoine naturel régional.

**Contact :** Céline Guicheret  
responsable communication - éducation à la nature  
celine.guicheret@espaces-naturels.fr

**152 boulevard de Paris 62190 LILLERS**  
**03 21 54 75 00 - www.conservatoiresitesnpc.org**

#### Pour en savoir plus :

- téléchargez la fiche de présentation du Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais
- téléchargez la fiche de présentation du réseau des Conservatoires